

## COMMUNE DE GAINNEVILLE

### **SYNTHESE DU BUDGET PREVISIONNEL 2022**

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année .

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget est voté par le conseil municipal et peut être consulté à la mairie.

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité:

- d'un côté, la section de fonctionnement: gestion des affaires courantes,
- de l'autre, la section d'investissement: qui a vocation à préparer l'avenir.

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

*Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.*

*La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.*

	Dépenses	Recettes
Crédits votés	7 499 536,95 €	2 202 298,00 €
Reports N - 1	0,00 €	5 297 238,95 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 499 536,95 €</b>	<b>7 499 536,95 €</b>

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

*Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.*

	Dépenses	Recettes
Crédits votés	8 270 947,41 €	7 954 920,56 €
Reports N + 1 / N - 1	128 000,00 €	444 027,85 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 398 947,41 €</b>	<b>8 398 948,41 €</b>

## DETAIL

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Dotations et participations	452 631,00 €
Impôts et taxes	1 576 607,00 €
Produits des services: cantine, périscolaire, spectacles, salle du village, occupation du domaine public...	127 360,00 €
Autres produits: dont les loyers	45 700,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>2 202 298,00 €</b>
Exédents antérieurs reportés	5 297 238,95 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>7 499 536,95 €</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Charges à caractère général	841 200,00 €
Charges de personnel	983 830,00 €
Autres charges gestion courante: indemnités des élus et subventions versées	140 000,00 €
Interêts de la dette	78 000,00 €
Fonds de péréquation intercommunal	32 000,00 €
Charges exceptionnelles	1 500,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>2 076 530,00 €</b>
Opérations d'ordre: transfert sections	17 900,00 €
Dépenses imprévues	55 106,95 €
Virement à la section d'investissement	5 350 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>7 499 536,95 €</b>

<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>125 768,00 €</b>
l'écart entre le volume total des recettes réelles de fonctionnement et celui des dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.	

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Deux types de recettes coexistent :

.Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),

.Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Dotations: FCTVA / Taxe d'aménagement	88 863,00 €
Suventions équipements	7 400,00 €
Suventions opérations	2 470 000,00 €
Remboursement CU emprunt changement leds éclairage public	20 757,56 €
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>2 587 020,56 €</b>
Opérations d'ordre: transfert sections et patrimoniales	17 900,00 €
Exédents antérieurs reportés	444 027,85 €
Virement de la section de fonctionnement	5 350 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>8 398 948,41 €</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Concernent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Remboursement d'emprunts	230 000,00 €
Dépenses d'équipements et étude	885 400,00 €
Rachat centre sportif	1 400 000,00 €
Opération équipements sportifs	451 000,00 €
Opération restauration église	560 000,00 €
Opération réaménagement de l'hôtel de ville	400 000,00 €
Opérations réhabilitation de l'ancienne mairie	512 000,00 €
Opération construction d'une serre	56 000,00 €
Opération création d'une maison de santé	3 501 000,00 €
Opération rénovation des services techniques	251 000,00 €
Opération extension de la bibliothèque	101 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>8 347 400,00 €</b>
Dépenses imprévues	51 548,41 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>8 398 948,41 €</b>

## DÉPENSES PAR SERVICES (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)

AMENAGEMENT TERRITOIRE, URBANISME, ECONOMIE, SECURITE PUBLIQUE	57 000,00 €
SOLIDARITE SENIORS, LOGEMENTS, SANTE	25 500,00 €
PATRIMOINE, CADRE DE VIE, ACCESSIBILITE, MOBILITE, DEVELOPPEMENT DURABLE	1 087 300,00 €
CULTURE	39 770,00 €
COMMUNICATION ET DEMOCRATIE LOCALE	45 860,00 €
AFFAIRES SCOLAIRES ET ENFANCE	227 570,00 €
JEUNESSE	14 700,00 €
SPORTS, ASSOCIATIONS, ANIMATIONS	80 600,00 €
EVENEMENTS COMMUNAUX, CEREMONIES, SALLE DES FETES	9 700,00 €

### **TOTAL DES DEPENSES PAR SERVICES**

1 588 000,00 €

## CONCLUSION

Ainsi que nous l'avions annoncé lors du vote du précédent budget, l'année 2021 a été consacrée, dans une grande proportion, à la réalisation d'études et de prospectives afin de nous permettre, ensuite, de mener à bien les projets structurants de la communes sur les 4 années à venir, voire au-delà.

Ces réflexions, dont certaines sont encore en cours, constituent des bases solides sur lesquelles nous allons pouvoir envisager le développement de notre commune, l'amélioration des services aux habitants, du cadre de vie, ...

Ce budget primitif 2022, toujours ambitieux et porté vers l'avenir, permettra de mettre en œuvre concrètement notre programme politique : très prochainement, du nouveau mobilier urbain (bancs publics, poubelles, panneaux d'affichage, ...) va être installé dans la commune ; le projet de maison de santé avance, toujours en lien avec les professionnels de santé locaux, un projet de construction d'une serre est envisagé, afin de produire nos propres fleurs, et de développer un espace pédagogique aux profit des jeunes et des habitants ; nous allons également investir dans le numérique à l'école, pour rattraper notre retard en la matière, et continuer de développer la restauration scolaire bio, la réalisation de logements et de commerces le long de la rue de la Libération, ...

Le budget de la commune est sain, élaboré sincèrement et permet d'envisager les projets d'aménagement et de développement de la commune sereinement, tout en restant vigilant quant à la recherche de subventions et de soutiens financiers, et à la maîtrise des emprunts.